



**Avec le don régulier,
soyez à leurs côtés,
toute l'année**

Faire un don mensuel, un geste solidaire sur le long terme

Avec le don mensuel par prélèvement automatique, aidez-nous à défendre l'agriculture paysanne toute l'année.

POURQUOI CHOISIR LE DON RÉGULIER ?

En choisissant le don régulier, vous participez durablement à la défense de l'agriculture paysanne dans les pays du Sud. Les dons par prélèvement automatique permettent à AVSF de mieux prévoir ses ressources et donc d'optimiser la mise en oeuvre de ses actions prioritaires.



DONNER EN TOUTE CONFIANCE



1 donateur sur 4 fait confiance au prélèvement automatique.

Cela représente



des dons collectés.

LES AVANTAGES DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Simplicité

Vous répartissez votre don tout au long de l'année.

Donner une petite somme tous les mois, c'est une aide précieuse pour le développement des projets d'AVSF sur le long terme.

Liberté

Vous pouvez modifier ou interrompre le prélèvement à tout moment sur simple demande.

Il suffit de contacter directement notre Service Donateur.

Solidarité

La régularité des dons nous permet de prévoir nos actions sur la durée et de mener à bien nos missions auprès des communautés rurales vulnérables. En devenant donateur régulier, vous nous permettez d'agir pour aujourd'hui mais aussi pour demain.

Efficacité

Grâce à ce prélèvement, nous réalisons des économies sur les frais de collecte et de traitement des dons. Ces économies nous permettent de consacrer davantage de moyens à nos missions.



**Le service donateur est à votre écoute :
01 43 94 72 36
ou donateur@avsf.org**



**RÉUNIS AU SERVICE
DE L'AGRICULTURE PAYSANNE**

Vous donnez, nous agissons



Les paysans

Leurs activités agricoles ou d'élevage assurent la sécurité alimentaire et l'autosuffisance de leur familles.

- Leur développement économique bénéficie à toute la communauté.
- Ils pratiquent l'agroécologie dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement, en limitant l'introduction d'intrants chimiques, ce qui préserve la fertilité et la vie des sols ainsi que la biodiversité.



AVSF

Professionnels et partenaires expérimentés, ils se mobilisent au quotidien pour :

- L'autosuffisance alimentaire et l'autonomie financière des communautés.
- Le contrôle des épidémies animales.
- La réussite d'une agriculture et d'un élevage écologique et durable.
- La généralisation des circuits-courts.
- La production de produits sains et leur distribution.
- L'accès des femmes et des jeunes au monde du travail.



Vous

Vous souhaitez vous engager concrètement au côtés des communautés rurales :

- Vous avez la conviction que l'agriculture paysanne peut nourrir le monde.
- Vous souhaitez apporter une aide durable qui va plus loin que l'assistantat.
- Vous défendez des modes de production agricole respectueux de l'environnement, de l'homme et de sa santé.

À quoi sert mon don ?

- Apporter l'expertise de professionnels de l'agriculture et de santé animale,
- Financer des formations qui inciteront d'autres initiatives,
- Défendre les intérêts des paysans grâce à des actions de mise en réseau, de plaidoyer et de participation auprès d'instances politiques,
- Favoriser l'accès aux crédits, à la terre et à l'eau.



Bulletin de soutien régulier



Oui, je souhaite m'associer à vos actions dans la durée.

À nous retourner avec votre RIB à :

AVSF – 45 bis avenue de la Belle Gabrielle – 94736 Nogent-sur-Marne

1. Votre don

J'autorise mon établissement bancaire à prélever le 10 de chaque mois en faveur d'AVSF :

- 10 €** soit 3,50 € après déduction fiscale Identifiant créancier SEPA : FR15ZZZ39208
 20 € soit 7 € après déduction fiscale Bénéficiaire : Agronomes & Vétérinaires
 40 € soit 14 € après déduction fiscale Sans Frontières
 Ce que je peux : € (à partir de 5 €/mois)

66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

2. Vos coordonnées bancaires

Nom de la banque :

Adresse de la banque :

IBAN :

BIC :

3. Vous

Mr Mme Mme & Mr

Nom (ou raison sociale) : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par e-mail (plus économique).

4. Date & signature

Le :/...../..... Signature :

Vous pouvez aussi souscrire au don régulier en ligne sur avsf.org

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

1. AVSF à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

2. Votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'AVSF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder, et au plus tard dans les 3 mois en cas de prélèvement non autorisés, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Vous pouvez suspendre cet accord à tout moment sur simple lettre de votre part.